



## Reclamation d'une dette de 14ans en arriere

-----  
Par mikette

bonjour hier j'ai reçu une lettre de chez contentia qui me reclamne une dette ke je dois (sois disant a cofidis)je nai aucun souvenir de sa par contre la dette date du 29mars 1999 et moi je suis divorcé depuis le 6avril 1999 je n'ai reçu aucun courrier (ou alors poster chez mon ex mari)ma dette etais de 760euros avec les frais plus les interets la dette s'eleve maintenant a 2400euros je leur ai tel elle ma repondu kel ferai un geste mais kil fallais ke je paie kel recours je peux avoir car je ne peux pas donner cette somme si javais eu un courrier dans les 1ere annee jorai echelonner mais sa serais payer j'attend votre reponse avec impatience car sa m'inquiete enormement je vous en remerçie je comprend pas ke lon me reclame cette dette au bout de 14ans par contre a lettre ma ete poster a mon nom de mariage pourquoi a t'il attendu si longtemps avant de me conctater il mon repondu kil avais jusqu'a 30 ans pour reclamer